

**REDACTION :**  
 10, rue des Bains (près la place  
 de la République)  
 TOULOUSE, rue VARET, 28

**Bureau administratif**  
 Rue Nationale, 61, à Lille

**PRIX DES ABONNEMENTS**  
 NOUVEAU-TOULOUSE  
 Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.

**Indes et départements limitrophes**  
 Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 RECLAMES : ..... 0 fr. 20  
 PAGES DIVERS : ..... 0 fr. 20  
 LOCALES : ..... 0 fr. 20

Les annonces sont reçues au  
 "Journal", à Paris, à l'Agence Havas  
 place de la Bourse, 10

**Le Gérant :** M. J. BARRIÈRE  
 Téléphone

**LIBRE ou « Derniers Heures »**  
 Tentative d'assassinat de  
 M. Jonnart, gouverneur  
 de l'Algérie.

**Chronique de la Semaine**

En voulez-vous des fots d'illusions?  
 En êtes-vous, des péniatés?  
 — Voilà, vous êtes servis!

M. Camille Pelletan, ministre de la marine a mis dans sa poche trente millions francs pour faire invalider un député réactionnaire et déterminer les électeurs de ce dernier à le renvoyer par Frédéric Humbert.

M. Edgar Combes, ministre du président du Conseil des ministres, a essayé de faire sortir Joseph de Lasteyrie d'un million de la poche des Chartroux.

Hein! en voilà du scandale!

C'est de bruit, seigneur Basile! Pitié pour nos oreilles!

Saint-Pol fait le pigeon assis à tous les saints du calendrier.

Et de tout cela, il résulte... du tout, Camille Pelletan, ministre de la marine était, avant de s'être embarrassé d'un portefeuille, un journaliste de la bonne école, fervent partisan de la République, orateur éloquent et convaincu, s'imaginant sans doute qu'il possédait un peu de bon sens et de beaucoup de bon vouloir pour réaliser des réformes et troubler la quiétude des grenouilles de marais dont les basards de l'Assemblée parlementaire l'ont plus tard fait devenir un député d'homme laïque.

Camille Pelletan s'est trompé.

Il ne suffit pas, quand on est ministre, d'apporter à la direction des affaires publiques une intelligence supérieure, une conception nette de certaines réformes à réaliser, une indépendance irréductible d'homme laïque.

Avoir étudié avec ardeur certaines questions, s'être rendu compte de nombreux faits et affirmé la volonté de porter le fer rouge dans ces plaies profondes, voilà qui devait, tout au tard, péter en l'air en mauvaise posture vis-à-vis des adversaires de la République. Or, il n'est resté, vis-à-vis des bureaux du ministère de la marine.

Car il ne faudrait pas se figurer que M. Camille Pelletan est, en ce moment et d'une façon exclusive, l'objet des mémoires parasites de la réaction.

Il y a bien quelque chose de cela, mais il y a aussi... les bureaux de la rue Royale.

On ne s'imagine pas le colosse dont est animé un « rond-tour » qui a dû se troubler dans la quiétude de ses habitudes reposantes.

Quand un ministre se permet de changer quelque chose de ce qui se fait ordinairement dans les bureaux du ministère, il se heurte, en premier lieu, à une résistance passive, à la résistance de la force d'inertie se levant échoittement des tentatives aimables, et parfois même toutes les violences.

M. Camille Pelletan, au moment de se présenter à la règle imposée par les commis du ministère.

Il a eu à se battre le ministre de ses bureaux.

Le pauvre homme!

C'est bien la réaction éternelle qui manœuvre contre lui, mais elle a, avec elle, la complicité des bureaux du ministère de la marine.

C'est dans les bureaux que s'est terminée la machination dont Pelletan devait être victime.

C'est dans ces milieux pourri que s'est organisé le complot devant aboutir dans l'esprit des organes, à déshonorer un bonhomme homme.

De reste, cette manifestation devait se produire un jour ou l'autre.

Les grands aménagements ont commencé depuis longtemps l'histoire de ce pékin qui a la nation à l'assaut d'un pouvoir supérieur aux officiers et plus galonné.

Il n'est pas du bâtiment, le ministre.

Il n'a jamais connu de courtoisie et on ne peut même pas lui reprocher, peut-être à tort, de ne pas avoir été un ministre savant à la côte.

Et c'est entré qui prétend modifier les habitudes de la maison!

Allez donc! Il faut tout changer comme on le ferait d'un simple torpilleur.

En avait une machine pour s'exercer! Prêtez donc qu'une parole, mais surtout le bul poursuivi est, heureusement, transparent.

On y voit clair, sans ambiguïté, dans ce galimatias de citations mal précises, de suspensions vagues, de menaces vagues.

On cherche à jeter un peu de boue sur la République et sur ses gouvernants.

On s'efforce de pousser la poitrine vers les gouvernements.

Et on cherche à déshonorer le régime tout entier, dans la négation de ses institutions.

**L'INCIDENT PELLETAN-PAVRE**

L'incident Pelletan-Pavre. — On se souvient de ce ministre de la marine qui, le 22 février, fut de trace du passage de la ministre.

Les deux requêtes furent parallèlement faites par le sous-secrétaire des postes et par le ministre de la marine ont abouti au même résultat: c'est qu'on a trouvé trace des bureaux de la rue Royale de l'arrêté de la Direction de la marine de Pavre. Ledit arrêté a bien été remis au secrétaire du ministère de la marine — qui est un homme bon et valet à décharge — le 28 septembre 1908, et le 20 août 1909 a été signé par le fonctionnaire de la rue Royale.

Mais c'est tout ce que l'on sait, et il est, jusqu'à présent, matériellement impossible de découvrir où le lettre a été passé, depuis le moment où elle a été remise au secrétaire.

Jusqu'ici nous disions hier M. Thier, chef du cabinet de M. Pelletan, les lettres n'ont pas été communiées de passage par moi-même de dix-huit mails de pistons, d'ailleurs, ou de chefs de bureaux.

Comment voulez-vous, dans ces conditions, retrouver trace du passage d'une lettre?

Nous avons interrogé tout le monde, nous avons posé des questions sur les fonctionnaires qui ont été dans le bureau de la rue Royale, et qui, à l'heure présente, personne ne se rappelle l'avoir vu, personne n'en a vu l'original, personne n'en a vu le duplicata.

— Alors, qu'en concluez-vous?  
 — En concluant un chose: c'est que la lettre a été interceptée avant qu'elle arrive au sous-secrétaire des postes et elle a été volée, quoiqu'il y ait eu un contrat en vertu de l'arrêté de la rue Royale, et que le ministre de la marine a été obligé de signer sur les lettres en correspondance de la rue Royale.

Nous avons demandé l'achat de cette lettre, nous avons vu, nous avons vu, nous avons vu, c'est la lettre de la rue Royale, qui, embrquée dans ces bureaux, attendait à l'heure présente, dans le bureau de la rue Royale, nous à son destinataire, mais à cet instant nous en faisons usage pour déshonorer un honorable homme.

Alors, par M. Thier.

L'original du ministre de la marine a été intercepté au moment où il était en train de passer par moi-même de dix-huit mails de pistons, d'ailleurs, ou de chefs de bureaux.

**LES MINISTRES DE LA LOI**

Les ministres de la Loi. — Le Comité Central des ministres de la Loi et des réformes d'urgence des sections judiciaires ont les directeurs de certaines Compagnies qui, sous le prétexte de la sentence arbitrale en prononçant le renvoi de plusieurs officiers.

L'officier vient de 20 jours prochains devant la première chambre du tribunal civil de Saint-Rémy.

M. René Viviani soutiendra les prétentions du Comité Central.

**UNE MUNICIPALITÉ EN COUR D'ESSAIS**

Clermont-Ferrand, 21. — Le grand conseil de la Municipalité de Saint-Genès, qui, installé en vertu de la loi sur les municipalités, a été installé en vertu de la loi sur les municipalités, a été installé en vertu de la loi sur les municipalités.

**LE DERNIER ROMAN DE ZOLA DANS LA RÉALITÉ**

Le dernier roman de Zola dans la réalité. — On télégraphie de cette ville: Devant le tribunal correctionnel de notre ville, le 21 février, ont été jugés deux individus, qui ont été jugés deux individus, qui ont été jugés deux individus.

**LES ÉCHOS**

Le Président de la République à Autheil. — Paris, 21 mai. — Le Président de la République s'est rendu cet après-midi au château de la Roche-Beaucourt, à Autheil, dans le département de la Seine-et-Oise.

Le Président et Mme Loubet, accompagnés de MM. Aube et de M. de la Roche-Beaucourt, ont quitté le palais de l'Élysée à deux heures quatorze, dans un landaulet de deux individus.

Le landaulet était conduit par deux individus, qui ont été jugés deux individus.

Un passage à la porte Dauphine, à 3 heures, le Président et Mme Loubet, accompagnés de MM. Aube et de M. de la Roche-Beaucourt, ont quitté le palais de l'Élysée à deux heures quatorze, dans un landaulet de deux individus.

Le landaulet était conduit par deux individus, qui ont été jugés deux individus.

**LES MANIFESTATIONS A PARIS**

Les manifestations à Paris. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

Paris, 21 mai. — L'Automobile de M. Lamberg, qui a été prise par la courbe Paris-Bordeaux, est allée se perdre dans le désert, dans le désert de la région de la Gironde.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.

**LES MANIFESTATIONS ANNONCÉES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Les manifestations annoncées place de la République. — Paris, 21 mai. — Le Congrès de Gand est arrivé à Paris ce matin, à 5 heures 3/4. Des réunions devant avoir lieu dans l'après-midi, on craignait une manifestation.